

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Stabulations photovoltaïques sur la commune principale de l'AIOT GATEBOURG 87620 SEREILHAC.

La référence de votre dossier est A-3-U2DM1P2P et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 01/12/2023 à 16h13 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18870202100034**

Organisme : **CHAMBRE D AGRICULTURE DE LA HAUTE VIENNE**

Fonction : **CHARGE D'ETUDES AGRONOMIE**

## Personne morale

N° SIRET **39368650600014**

Raison sociale **GAEC COTTIN**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**SEREILHAC**

**GATEBOURG**

**87620 SEREILHAC**

## Signataire

Qualité : **ASSOCIE GERANT**

## Référent

Fonction : **ASSOCIE GERANT**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Stabulations photovoltaïques**

Description des activités :

**Création de deux bâtiment d'élevage et stockage fourrages avec des couvertures photovoltaïques. Prévision de création d'un atelier de méthanisation par injection d'une capacité de 75 T/jours soumis à enregistrement. Modification du plan d'épandage du GAEC au dépôt du dossier ICPE du Méthaniseur**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**GATEBOURG**

**87620 SEREILHAC**

X : 547240

Y : 6522395

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **87310 ST LAURENT SUR GORRE**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

## Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux 65 u	D	Vaches limousines
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 120 u	D	Vaches laitières

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**La nature des effluents épandus sont des fumiers bovins viande et lait issus des litières accumulées et de lisier de bovins lait**

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
087012896	GAEC COTTIN	1 2 3 4 5
087012896	GAEC COTTIN	6 7 8 9
087012896	GAEC COTTIN	10 11 12
087012896	GAEC COTTIN	13 14 15
087012896	GAEC COTTIN	16 17 18
087012896	GAEC COTTIN	19 20 21
087012896	GAEC COTTIN	22 23 24
087012896	GAEC COTTIN	25 26 27
087012896	GAEC COTTIN	28 29 30
087012896	GAEC COTTIN	31 33 34
087012896	GAEC COTTIN	35 39 40
087012896	GAEC COTTIN	41 42 43
087012896	GAEC COTTIN	44 45 46
087012896	GAEC COTTIN	47 48 49
087012896	GAEC COTTIN	50 51 53
087012896	GAEC COTTIN	56 57 58
087012896	GAEC COTTIN	59 60 61
087012896	GAEC COTTIN	62 65 66
087012896	GAEC COTTIN	67 68 69
087012896	GAEC COTTIN	70 71 72
087012896	GAEC COTTIN	73 74 75
087012896	GAEC COTTIN	77 78 79
087012896	GAEC COTTIN	80 81 82

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **255**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **19148**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **19148**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **19148**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **5**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les déchets de l'exploitation sont des bâches, ficelles, plastiques ppnu collectés puis recyclés par les fournisseurs. Les huiles usagées sont ramassées par Chimirec. Les produits vétérinaires non utilisés ou périmés sont repris par le vétérinaire. Les cadavres animaux sont ramassés et traités par SOTRAMO 16**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Présence d'une borne incendie dans le village de Gatebourg.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Centre de secours des pompiers à 6 kilomètres à St Laurent sur Gorre. Prévision de création d'un réserve à incendie sur le site stabulations lait et méthaniseur suivant prescriptions des experts.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)